

Une C.G.T. dans ton organisme de logement social (OPH, ESH, Coop HLM...)

C'est possible. Et si tu étais le décllic ?

**T'es salarié-e sans
présence syndicale C.G.T. ?**

Marre :

- des pertes de pouvoir d'achat
- des décisions prises sans toi
- des injustices et l'arbitraire

Ce que la C.G.T. t'apporte :

- Défense et respect de tes droits
- Des élu-es CSE qui portent ta voix
- Un appui juridique solide
- Actions avec d'autres salariés
- Information, formation, soutien.....

**Une section C.G.T., ça commence par
une personne qui ose.**

Et si c'était toi ?

Contacte-nous !

f.decoin@fdsp.cgt.fr ou cgt.logement@free.fr

Blog : cgt-logement.over-blog.com



On nous dit que les **SYNDICATS** sont peu représentatifs

PRÉJUGÉ



Le syndicat n'aide
que ses adhérents !



RÉALITÉ



90%
DES SALARIÉS
SONT COUVERTS
PAR LEURS ACCORDS



PRÉJUGÉ



Ils ne sont
jamais contents !



RÉALITÉ

85-94%
DES ACCORDS
SONT SIGNÉS
SUR CHAQUE
REVENDEICATION



2.8 MILLIONS
DE SYNDIQUES



Ne dites plus que fait le
syndicat, mais faites la C.G.T.

Ils sont toujours
bloqués dans
le passé !



les syndicats améliorent
les salaires, les
conditions de travail et
les droits des salariés

*Les syndicats sont des
acteurs de la démocratie
des négociateurs et des
forces indispensables à la
justice sociale.*



Je me syndique
à la C.G.T.